

Valence, le 12 décembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LA SÉCURITÉ DE NOS CONCITOYENS DOIVENT SE CONCILIER

Suite à un blocage complet de la circulation durant la nuit, l'accès à l'autoroute A7 de Montélimar Nord a fait l'objet d'un déblocage par les forces de l'ordre. Les éléments entreposés sur la zone ont été déblayés.

En outre, d'autres points de rassemblement parmi lesquels ceux situés à Loriol, Livron, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Donzère ont été déblayés.

Le préfet rappelle que l'économie drômoise a été particulièrement impactée par le mouvement, ce qui a des effets directs sur le développement du territoire, donc sur l'emploi de nos concitoyens.

Enfin, il souligne que les forces de l'ordre seront particulièrement mobilisées au profit de la sécurité de nos concitoyens, alors même que nous venons de passer en posture Vigipirate « urgence attentat ».

Ainsi, les gendarmes et policiers ont pour mission essentielle la sécurisation des rassemblements et festivités publiques, en lien avec les communes, en particulier les marchés de Noël.

Il en appelle donc à la responsabilité des manifestants afin que la liberté d'expression, qui trouvera naturellement sa place dans la concertation annoncée par le Président de la République, ne minore pas la capacité d'intervention des forces de l'ordre dans le contexte de vigilance particulière que connaît notre pays.

**Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :**

**Facebook : [www.facebook.com/prefet26](https://www.facebook.com/prefet26)**

**Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)**

**Site internet : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)**